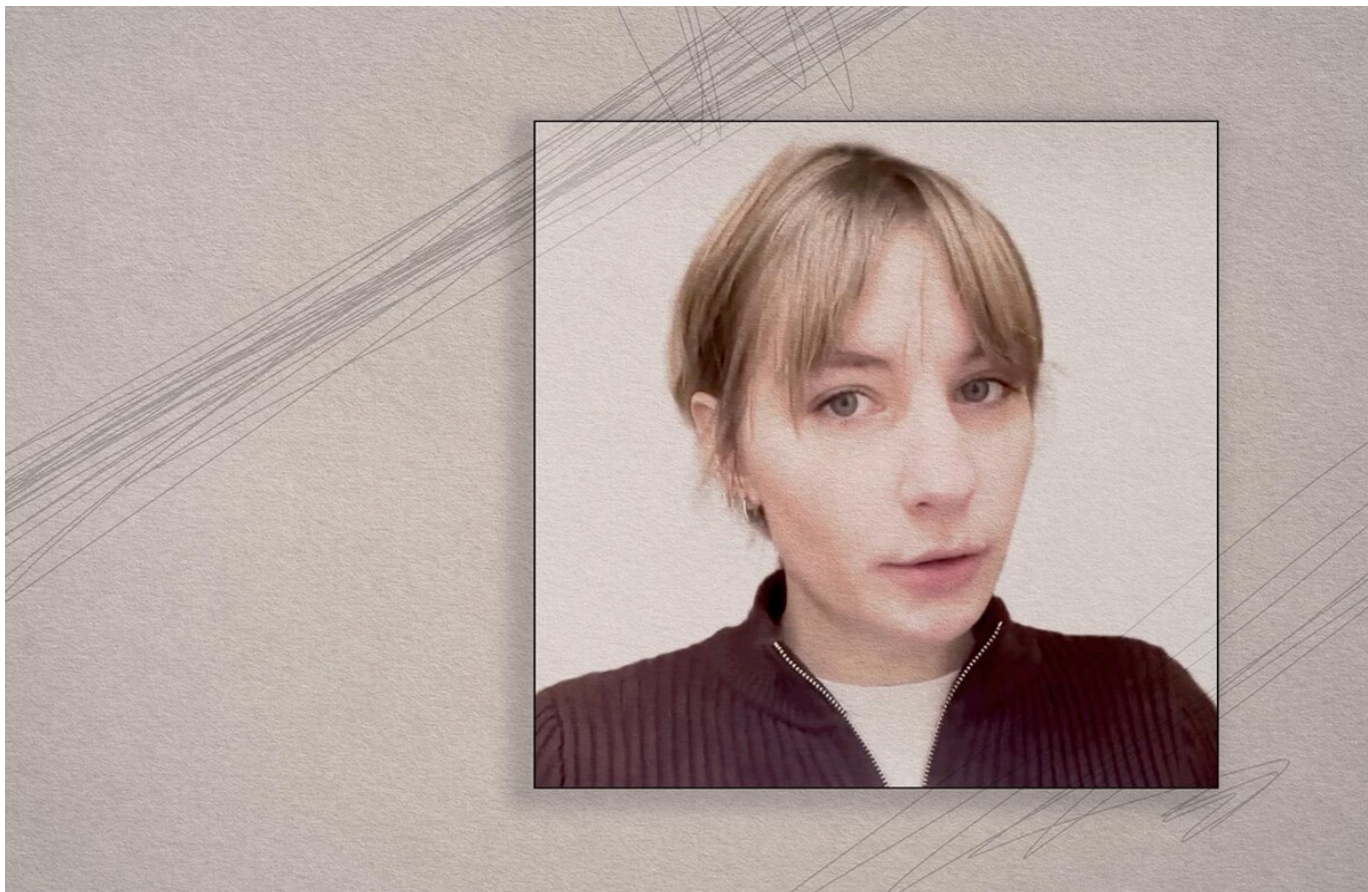


Meurtre de Lyhanna : « Le viol des enfants est une affaire de pouvoir des hommes »

[Lénaïg Bredoux](#) 8 juin 2026 à 18h52

Création d'un parquet national, castration chimique, suppression des vacances des juges, création d'une instance populaire pour sanctionner les magistrats... Ce n'est plus une course à l'échalote, c'est un sprint massif chez les responsables politiques depuis l'annonce de [la mort tragique de Lyhanna, 11 ans](#).

Tous et toutes semblent découvrir l'ampleur et la gravité des violences sexuelles subies par les enfants. Comment comprendre cet aveuglement répété ? Pourquoi la société peine-t-elle à affronter cette réalité en face ? Quelle est la responsabilité de la justice, qui a classé une première plainte concernant le principal suspect dans le meurtre de la collégienne ? De la société en général ?



Alice Gayraud. © Photo illustration « Mediapart » avec capture d'écran Instagram Nook.care

Mediapart a interrogé Alice Gayraud, ancienne responsable du plaidoyer à la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants ([Ciivise](#)).

« Mediapart » : Gérald Darmanin, le ministre de la justice, a appelé lundi matin à la « mobilisation générale ». Comment accueillez-vous cette annonce ?

Alice Gayraud : Je suis en colère. Gérald Darmanin est au pouvoir depuis six ans, il a occupé le poste de ministre de l'intérieur avant d'être ministre de la justice et il semble découvrir ce que raconte l'ensemble des acteurs et actrices qui travaillent sur la question des violences sexuelles subies par les femmes et les enfants depuis des années...

Nous sommes en colère, car nous avons le sentiment de crier dans le vide depuis des années, voire des décennies. La question des violences

sexuelles faites aux enfants, et en particulier l'inceste, fait l'objet d'une attention publique depuis au moins les années 1980 en France.

Tous les dix ans, comme l'explique l'historienne [Anne-Claude Ambroise-Rendu](#), on donne le sentiment de découvrir l'ampleur et la gravité des violences. S'ensuit un moment d'émotion collective et l'annonce de nouvelles mesures.

Chercher des responsabilités individuelles ou même institutionnelles conduit à maquiller le fait que toutes les trois minutes, des enfants sont victimes de violences sexuelles.

Mais cette réaction qui consiste à pointer des responsabilités individuelles, voire à prétendre que la source des maux viendrait des vacances prises par les juges, est une insulte aux victimes. Notre responsabilité est collective. Il ne s'agit plus de parler de dysfonctionnements, nous sommes face à une défaillance du système.

Pourquoi tenez-vous à parler d'une défaillance généralisée plutôt que de dysfonctionnements ? Le meurtre de Lyhanna semble pourtant montrer que des erreurs ont été commises à tous les étages, puisque le principal suspect avait été visé par plusieurs plaintes et signalements. En vain.

Le terme d'erreur serait opérant si cette dramatique affaire ne reflétait pas le fonctionnement ordinaire de la justice. Un dysfonctionnement, c'est le classement d'une plainte. Mais 73 % des plaintes concernant des violences sexuelles faites aux enfants sont aujourd'hui classées. Seulement 3 % d'entre elles aboutissent à une condamnation des agresseurs. Enfin, comme l'a montré la Ciivise, 70 % des plaintes ne génèrent pas d'acte d'investigation – il n'y a pas d'enquête, le suspect n'est pas interrogé...

Ce qui s'est passé dans l'affaire Lyhanna, c'est ce qui se passe tous les

jours.

Alors évidemment, certaines personnes ont probablement mal fait leur travail. Mais quelles consignes leur ont été données ? Quels budgets sont alloués pour que les magistrat·es puissent faire leur travail ? Avec quelle formation ? Comment peut-on attendre des magistrats qu'ils et elles soient formés au traitement des plaintes pour violences sexuelles si la société dans son ensemble ne prend pas ce sujet au sérieux ?

On ne peut pas annoncer des priorités dans tous les sens sans donner de moyens pour les mettre en œuvre.

Justement, le président de la République Emmanuel Macron a demandé de ne pas réduire ce drame à un manque de moyens...

Emmanuel Macron, c'est le président qui a annoncé plusieurs grandes causes nationales, d'abord celle des violences faites aux femmes, puis celle de la protection de l'enfance. Comme Gérard Darmanin, il va chercher des responsabilités ailleurs que dans son action : dans le manque d'investissement des magistrats à qui on va supprimer des congés, dans les erreurs individuelles de la procureure d'Auch, etc.

Or, chercher des responsabilités individuelles ou même institutionnelles conduit à maquiller le fait que toutes les trois minutes, des enfants sont victimes de violences sexuelles. Elles sont systémiques, les défaillances le sont aussi. Elles sont le produit d'un système. Ce système a un nom et des bénéficiaires.

De quoi parlez-vous ?

Le système que met en cause cette nouvelle affaire, c'est le patriarcat. Le viol des enfants comme le viol des femmes est une affaire de pouvoir des hommes, le plus souvent adultes. Dans l'écrasante majorité des cas, ces violences sont commises par des hommes (95 %) ; les victimes sont en

majorité des femmes, y compris parmi les enfants (75 % chez les enfants, 85 % chez les adultes, selon [les chiffres de l'Inserm](#) [Institut national de la santé et de la recherche médicale – ndlr] pour la Ciase, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église).

Comment expliquez-vous le lien entre les violences subies par les enfants et celles subies par les femmes ? En quoi s'agit-il de la même structure de pouvoir et de domination ?

Il faut réintégrer l'enfance dans ce qu'on appelle aujourd'hui le continuum des violences, parce que la structure sociale de ces violences est identique. Mais si la mobilisation des associations féministes a permis la politisation du viol subi par les femmes au point qu'il est désormais toléré et accepté de parler de patriarcat quand on parle de violences faites aux femmes, cela reste tout à fait impossible quand on parle des violences faites aux enfants.

En quoi est-ce impossible ?

Prenons un exemple : j'ai écouté attentivement la [commission d'enquête](#) sur le traitement judiciaire de l'inceste paternel à l'Assemblée nationale [lors de laquelle Alice Gayraud a été auditionnée – ndlr]. Tout discours qualifié de féministe, tout discours qui nomme le patriarcat, est automatiquement rejeté et qualifié de militant. On disqualifie la parole de celles qui nomment les rapports de domination dans les violences sexuelles.

Cela conduit notamment le rapporteur de la commission, Christian Baptiste, à dire qu'une commission d'enquête sérieuse ne devrait pas tomber ni dans un penchant masculiniste, ni dans un penchant féministe, et qu'un enfant victime de viol n'a que faire du genre...

La famille est une autre de nos institutions. Dépolitiser les violences sexuelles faites aux enfants, c'est s'assurer de pouvoir

détourner le regard de là .

Jusqu'à la vague #MeToo à partir de 2017, on entendait le même genre de discours sur les violences faites aux femmes. On disait que le sujet n'était ni de droite, ni de gauche, et était plus important que nos querelles de chapelle.

Sur l'enfance, on observe encore cette forme d'unanimité : tous les textes sur le sujet sont adoptés à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Cela devrait nous inquiéter, parce que cette unité est le signe qu'on évacue la question du patriarcat et de la domination adulte. Il faut repolitiser la question des violences faites aux enfants. Comme nous sommes parvenues à le faire sur les violences faites aux femmes.

Comment expliquer que la société ne veuille pas voir l'ampleur des violences, encore moins sur les enfants ?

Je pense que la société ne veut pas voir parce que cela la concerne tout entière. C'est tellement plus facile d'accuser la justice ou les politiques ... Collectivement c'est nous qui consentons à la domination patriarcale des adultes sur les enfants, et qui facilitons la disponibilité et l'accès au corps des enfants. L'anthropologue Dorothee Dussy parle de viol d'aubaine à propos de l'inceste – c'est une notion que l'on pourrait élargir à toutes les violences sexuelles faites aux enfants.

Ce qui permet le viol massif des enfants, c'est l'extrême facilité avec laquelle on peut forcer un enfant. Cela ne tient pas à la vulnérabilité naturelle de l'enfant. Cela tient à la manière dont, collectivement, on laisse s'appropriier le corps des enfants.

Beaucoup de violences ont lieu dans le cadre familial. Est-ce aussi une des raisons de l'aveuglement volontaire de la société ?

Oui bien sûr, parce que la famille est une autre de nos institutions.

Dépolitiser les violences sexuelles faites aux enfants, c'est s'assurer de pouvoir détourner le regard de là.

D'après l'étude de l'Inserm pour la Ciase, environ 60 % des violences sexuelles faites aux enfants ont lieu dans la famille. Mais on en parle très peu. À tel point que pour régler la crise du périscolaire, certains suggèrent de retirer les enfants des centres de loisirs pour les confier aux grands-parents !

Mais si l'on pense en termes de risque statistique, la famille est l'endroit le plus dangereux. Vient ensuite l'Église – à qui l'on a longtemps aussi confié l'éducation morale voire scolaire des enfants, puis l'école et le périscolaire.

Dans la famille, on peine toujours à remettre en cause la position du père, sa domination sur les enfants, mais aussi sur sa femme. Pour les femmes aussi, le foyer est l'endroit le plus dangereux : 35 % des viols subis par les femmes sont commis par leur conjoint ou leur ex.

Depuis le livre de [la lanceuse d'alerte Éva Thomas](#), dans les années 1980, à la mort de Lyhanna, en passant par le #MeTooInceste déclenché par le livre de [Camille Kouchner](#), celui plus récent de Romain Lemire, les travaux de la Ciase ou de la Ciivise, tout ou presque est sur la table. Sans parler des travaux de recherche. À chaque fois, la France semble ébahie. Pourquoi ?

Moi j'assume le terme de *backlash*, de retour en arrière. On peut commencer l'histoire en 1986, au moment où le Collectif féministe contre le viol ouvre sa plateforme d'écoute. On peut remonter à Freud à la fin du XIX^e siècle. Ou regarder ce qui s'est joué aux États-Unis dans les années 1970. À l'époque, [Liz Kelly formalise](#) le concept de continuum des violences mais en liant les violences faites aux enfants.

Cette juxtaposition de manifestations de violences, sans les

relier, nous a conduit à ne pas percevoir le rapport entre Bétharram, le périscolaire, l'abbé Pierre ou Judith Godrèche...

À chaque fois, les féministes se mobilisent. Puis, dans les années qui suivent, des professionnels se réapproprient le sujet en vidant le sens politique. Une chercheuse en science politique, [Laurie Boussaguet](#), a consacré sa thèse aux années 1990 : elle documente comment on passe de la pédocriminalité à la pédocriminalité en ligne, puis à la prostitution des enfants à l'autre bout de la planète, et à la figure du prédateur qui enferme des enfants dans sa cave comme Marc Dutroux... L'agresseur devient un être exceptionnel, monstrueux.

Le même mouvement s'est produit entre la Ciivise 1 et la Ciivise 2.

Fin 2023, le coprésident de la Ciivise, le juge Édouard Durand, est en effet [débarqué](#) par le gouvernement, et sa direction [totalement remaniée](#)... Le regrettez-vous ?

La Ciivise 1 a tenu une ligne politique féministe : elle reconnaissait que les agresseurs sont presque systématiquement des hommes, que les victimes sont d'abord des petites filles et que les violences sexuelles sont le plus souvent commises dans la famille.

Déjà en interne, des voix résistaient. Elles ont démissionné et sont revenues à la tête de la Ciivise 2... La lettre de mission de cette instance remaniée est particulièrement éclairante : comme dans les années 1990, on revient à la pédocriminalité en ligne et à la prostitution des mineur-es. Ce sont des sujets importants bien sûr. Mais il faut les appréhender ensemble avec les autres, comme une violence systémique.

Cette juxtaposition de manifestations de violences, sans les relier, nous a conduit depuis 2024 à ne pas percevoir le rapport entre Bétharram, le périscolaire, l'abbé Pierre ou Judith Godrèche... Compartimenter les violences relève d'une stratégie d'occultation, [comme le dit](#) Patrizia

Romito.

En même temps, il faut bien questionner aussi les responsabilités institutionnelles et individuelles, remonter la chaîne de décision – dans l'Église pour [l'abbé Pierre](#), jusqu'à François Bayrou pour [Bétharram](#), dans le [cinéma français](#)... C'est aussi comme cela que l'on comprend comment l'impunité se bâtit.

Bien sûr ! Il le faut. Simplement, comme le disait Édouard Durand, au moment de la publication du rapport de la Ciivise, nous devons être collectivement vigilant·es à ne pas passer de la victime à l'institution, en oubliant l'agresseur. Des hommes violent. Partout autour de nous.

Ils sont plusieurs dizaines de milliers à avoir violé un enfant.

Génération après génération, les petites filles et les petits garçons apprennent à ce que leurs corps soient dominés par des hommes adultes. Malheureusement, pour l'éradiquer, il n'y a pas de solution magique. Contrairement à ce que vont nous dire l'ensemble des hommes politiques dans les prochains jours, ça prendra du temps. Mais commençons déjà par poser le bon diagnostic.